



INFO-PARENTS

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Iona

Jun 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1 A.M. : Olympiades pour le préscolaire 4 ans P.M. : Olympiades pour le préscolaire 5 ans	2 16 h 30: Fête de fin d'année du service de garde Le groupe DB visite le festival BD au parc Lafontaine.
5 1A, 1B, 1C, 2A, 2B, LA, LB et LC se rendent au centre sportif Bois-de-Boulogne. Examen du ministère en français écriture 4^e année	6 4A, 4B, 4C et LD participent à une journée sportive au CEPsum. Les groupes DB et LE visitent le Vieux-Montréal. Olympiades pour le 1 ^{er} cycle Examen du ministère en français écriture 4^e et 6^e années 18 h : Réunion des membres du conseil d'établissement	7 Le groupe DA se rend au Centre d'histoire de Montréal. 18 h : Concert de musique de fin d'année des groupes 1A, 1B, 1C, LA, LB, 2A, 2B, DA, LC, 2/3D, 3A, 3B, 3C et l'orchestre de flûtes Examen du ministère en français écriture 4^e et 6^e années	8	9 Les groupes 5/6C, 6A, 6B et DB se rendent à <i>Allez Up</i> . Olympiades pour les gr. de la 3 ^e à la 6 ^e année, DA et DB
12 Examen du ministère en mathématique 6^e année	13 Le groupe 2/3 D visite le Biodôme. Les groupes DB et LE visitent le parc du mont Royal. Examen du ministère en mathématique 6^e année	14 18 h : Concert de musique de fin d'année des groupes 4A, 4B, 4C, LD, 5B, 5C, 5/6D, 6A, 6B, DB et l'orchestre de flûtes Examen du ministère en mathématique 6^e année	15 P.M. : Kermesse de fin d'année pour tous les élèves Examen du ministère en mathématique 6^e année	16 Examen du ministère en mathématique 6^e année
19 Journée pédagogique	20	21	22 Dernier jour de classe A.M. : Les élèves du préscolaire 4 et 5 ans assistent à un spectacle de magie. Fête pour les élèves finissants	23 Congé férié Fête National du Québec
26	27	28	29	30

En vrac

Journée pédagogique – 19 juin 2017

Les élèves du préscolaire et de la 1^{re} année préalablement inscrits se rendront à 1, 2, 3 Go.
Les élèves de la 2^e à la 6^e année préalablement inscrits se rendront au cinéma *Imax*.
Le départ aura lieu à 8 h 30.

Fête de fin d'année – Besoin de parents bénévoles

La fête de fin d'année se tiendra le 15 juin en après-midi. La cour d'école se transformera en kermesse pour l'occasion. Nous avons besoin d'une trentaine de parents bénévoles pour nous aider à animer les kiosques. Si vous avez envie de faire partie de notre fête, téléphonez à l'école (514-736-3535) ou envoyez-nous un courriel (iona@csgm.qc.ca). N'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées afin que nous puissions confirmer votre présence.

Fermeture du service de garde les 26, 27 et 28 juin ainsi que les 23, 24 et 25 août

Le service de garde ne sera pas ouvert au cours de ces journées puisqu'un nombre insuffisant de parents a manifesté le besoin du service de garde à ces moments.

Présence des élèves à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire

D'ici la fin de l'année, votre enfant sera évalué dans les différentes disciplines au programme et plusieurs de ces examens doivent être passés à des moments précis. De plus, certains de ces examens compteront pour 20 % à 50% de la note finale.

La présence de votre enfant à ces dates précises est donc obligatoire. Veuillez noter qu'uniquement des circonstances incontournables et indépendantes de votre volonté (hospitalisation, situation d'urgence) pourraient faire en sorte que la direction de l'école puisse motiver l'absence de votre enfant. Ainsi, une absence non motivée (voyage, oubli) entraînera une note de 0 pour cet examen, ce qui aura inévitablement un effet majeur sur la note finale de votre enfant.

Nous comptons donc, comme toujours, sur votre collaboration afin que cette importante période de l'année scolaire de votre enfant se déroule, de concert avec nous, de la façon la plus sereine possible.

Absence des élèves en début d'année scolaire

La *Loi sur l'instruction publique* stipule que tout élève doit fréquenter l'école à compter du premier jour du calendrier scolaire, jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire.

Élèves absents durant les dix premiers jours de l'année scolaire

Par conséquent, **si un élève est absent dans les dix (10) jours ouvrables suivant la rentrée scolaire** et que le motif d'absence n'est pas reconnu comme valable par la direction (aucune preuve écrite transmise à l'avance par le parent au dossier de l'élève démontrant son retour à l'école dans les dix (10) jours ouvrables suivant la rentrée scolaire), celui-ci verra son inscription à l'école annulée.

En conséquence, nous vous demandons de communiquer rapidement avec votre école, en indiquant, par écrit, le motif justifiant l'absence de votre enfant et la date prévue de présence à l'école. En l'absence de réponse de votre part, ou dans le cas où les conditions prévues à la politique d'admission ne seraient pas respectées, nous nous verrions dans l'obligation d'annuler la demande d'inscription de votre enfant. Vous devriez alors présenter les documents requis pour une nouvelle demande d'inscription et votre enfant pourrait faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe.

Élèves absents durant les dix premiers jours de l'année scolaire ayant un statut de libre-choix

De plus, étant donné qu'en dehors de la période officielle d'inscription, les demandes d'inscription en libre choix sont rejetées, lors de sa réinscription (au retour de l'absence), votre enfant devra être scolarisé dans son école de quartier (art. 2.7.1).

Il faut également mentionner qu'un élève de 4 ans absent à la rentrée ne pourra être scolarisé puisque l'inscription doit se faire pendant la période officielle d'inscription (art. 2.5).

Cette démarche se fait en conformité avec la *Politique d'admission et de transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal* en vigueur à la Commission scolaire.

Activités parascolaires

Les activités suivantes se termineront le 6 juin :

- Soccer 1 (1^{re} à 3^e)
- Gym 1 (1^{re} et 2^e)
- Gym 2 (3^e à 6^e)
- Couture
- Hip Hop (3^e à 6^e)
- Théâtre (1^{re}, 2^e, mat.)
- Gym 2 (Mat. et 1^{re})
- Chorale

Les activités suivantes se termineront le 1^{er} juin :

- Échecs 2
- Gym 3

Le spectacle des activités parascolaires (théâtre, gymnastique, hip-hop et chorale) aura lieu le mardi 6 juin à 16 h 30.

Bulletins

Les bulletins seront remis aux élèves le 22 juin.

Vêtements perdus

Un nombre impressionnant de vêtements se sont retrouvés dans les objets perdus. À cette période-ci de l'année, ce sont surtout des vêtements d'hiver qui ont été laissés à l'école. Nous vous prions de venir y jeter un coup d'œil. Peut-être reconnaîtrez-vous des vêtements dont vous aviez oublié l'existence? Vous avez jusqu'au 9 juin pour venir récupérer les vêtements qui vous appartiennent.

Classement des élèves

Nous procéderons d'ici quelques semaines au classement des élèves pour l'année scolaire 2017-2018. Nous vous rappelons que le classement des élèves appartient aux titulaires. Un grand soin est apporté à cette opération afin que les groupes soient les plus harmonieux possibles. Différents critères sont pris en compte tels que l'équilibre garçons/filles, l'équilibre élèves forts, moyens et en difficulté et le partage entre les groupes des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental. Les dynamiques conflictuelles peuvent également être considérées. Il est important aussi de vous préciser **qu'aucune demande particulière ou personnelle de la part des parents ne sera acceptée** puisqu'il deviendrait alors impossible de répondre à toutes les demandes tout en respectant les critères énoncés ci-dessus.

Listes des fournitures scolaires

Vous recevrez la liste des fournitures par courriel au cours de la dernière semaine de juin ou de la première semaine de juillet. Les listes seront également disponibles sur le site Internet de l'école.

Vous remarquerez qu'aucun montant pour les sorties ne sera demandé en début d'année. Les sorties vous seront plutôt annoncées au fur et à mesure qu'elles auront lieu et vous recevrez chaque fois un coupon réponse demandant votre autorisation ainsi que le montant à déboursier.

Vous déménagez?

Il est primordial que vous informiez le secrétariat de l'école aussitôt que vous avez pris la décision de déménager et que vous connaissez votre nouvelle adresse. En effet, l'organisation de la prochaine année scolaire repose sur le nombre d'élèves qui fréquenteront notre école. Un seul élève en plus ou en moins peut parfois entraîner la nécessité de réorganiser les groupes. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Publicité de différents organismes

Plusieurs organismes sportifs et communautaires nous demandent de faire part aux parents de leur offre de services. Nous rendons généralement ces documents disponibles en les déposant à l'entrée du service de garde. C'est ainsi que vous y trouverez des informations sur les camps de jour, le mouvement scout, etc.

Bonnes vacances

Tout le personnel de l'école s'unit pour vous souhaiter une saison estivale qui vous permettra de vous reposer, de vous ressourcer et de passer de bons moments en famille. Nous avons, tout au long de l'année, apprécié votre collaboration, votre disponibilité et le soutien que vous apportez à votre enfant, notre élève.

Si vous souhaitez vous impliquer davantage, le conseil d'établissement et l'organisme de participation des parents sont des lieux privilégiés pour le faire. Vous serez appelés à manifester votre intérêt pour l'un de ces comités le 13 septembre prochain, lors de l'assemblée générale annuelle des parents. Des informations supplémentaires suivront à la rentrée. Gardez à l'esprit que la seule qualification requise est celle d'être parent. Bienvenue à tous!